

Audin et l'Humanité: un combat pour la vérité

Jeudi 9 Janvier 2014

Notre journal a été le premier à douter de la version de l'armée. Il a depuis sans cesse cherché à rétablir les faits.

Parmi les combats que l'Humanité a menés au long de son histoire, celui pour la décolonisation de l'Algérie tient une place particulière. Grâce aux contacts avec les forces progressistes algériennes, mais aussi à la fraternité avec le journal interdit Alger républicain, dirigé par Henri Alleg, le quotidien communiste a pu se faire l'écho des abus de l'État français et des exactions des militaires. Point culminant de ces combats, l'affaire Maurice Audin a longtemps pris une place importante dans nos pages, et continue de s'y rappeler à nos souvenirs régulièrement.

C'est le 11 juin 1957 qu'il « disparaît » après avoir été arrêté à son domicile. Le lendemain, Henri Alleg, ayant appris son arrestation, rend visite à Josette Audin et tombe dans un guet-apens. À son tour, il est arrêté. C'est d'abord de l'arrestation de ce dernier dont l'Humanité aura écho et informera ses lecteurs le 17 juin. Le nom de Maurice Audin apparaît pour la première fois dans un article du 21 juin, consacré à la disparition d'Alleg. « Maurice Audin, étudiant à la faculté des sciences d'Alger, a été enlevé de la même manière le 11 juin. On est également sans nouvelles de lui », y lit-on.

Le 4 juillet, le ton est tout autre. « Qu'est devenu M. Audin ? » questionne le titre d'un article, dans lequel on apprend que Josette Audin a été informée par un colonel que son mari « se serait évadé au cours d'un transfert ». « Cette nouvelle disparition (...) ne laisse pas d'être inquiétante. La mort de nombreux détenus a été souvent attribuée (...) à des "tentatives d'évasion" », s'inquiète l'Humanité. À la veille de Noël, notre journal publiera une motion signée de 30 professeurs de la faculté de lettres de Rennes. Il sera interdit et saisi, comme le rappellent nos confrères Rosa Moussaoui et Alain Ruscio dans leur livre [l'Humanité censuré \(Éditions du Cherche-Midi\)](#).

Il le sera de nouveau le 19 mars 1960, quand le journaliste Alain Guérin s'y fait l'écho d'un rapport des services américains dans lequel on lit : « L'opération Audin fut une sorte de répétition afin de mesurer jusqu'à quel point le haut commandement pouvait être complice d'un crime politique mûrement ourdi. »

À partir de 1959, au fil des recherches et découvertes du Comité Maurice-Audin, puis des actions judiciaires, l'Humanité continuera à donner de la voix pour la vérité. Jusque dans les années 2000, quand notre journal s'est tenu aux côtés de Josette Audin dans le procès pour séquestration et crime contre l'humanité qu'elle intenta après l'aveu du général Aussaresses d'avoir ordonné l'interrogatoire de son époux. Le tribunal conclura sur un non-lieu. « J'ai le devoir d'obtenir la vérité », y déclarait-elle. Un devoir que l'Humanité fait sien.